RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : ABILWAYS

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 116830

1829733301

DATE DEPOT : 12/11/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R116830

N° GESTION : 2004B21914

N° SIREN : 479894750

DENOMINATION : ABILWAYS

ADRESSE : 35 r du Louvre 75002 Paris

DATE ACTE : 11/05/2017

TYPE ACTE : Extrait de procès-verbal

04B21914

EC. 11.05.17

ET

ABILWAYS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 124 000 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 11 MAI 2017

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
21 NOV. 2018
12 NOV. 2018
N° DE DEPOT 2018 116830

L'an deux mille dix-sept,
Le onze mai à 9 heures

Le Conseil de Surveillance de la société ABILWAYS s'est réuni au siège social de la Société sur convocation qui lui a été faite par son Président.

Les membres du Conseil présents émargent le registre des présences en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Bertrand LECLERCQ, Président du Conseil de surveillance.

.../...

En conséquence, il est constaté que les membres du Conseil de surveillance présents représentent au moins la moitié des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

.../...

Puis, le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .../...
- constatation de la fin du mandat du Vice-Président du Conseil de surveillance ;
- .../...
- questions diverses.

Après discussion, il est mis aux voix les décisions suivantes :

.../...

SEPTIEME DECISION – CONSTATATION DE LA FIN DU MANDAT DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance constate que le mandat de Vice-Président du Conseil de surveillance de Monsieur Patrice Bougon est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée ce jour à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Conseil remercie Monsieur Patrice Bougon pour les missions accomplies pendant la durée de son mandat.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas renouveler ce mandat, ni de pourvoir au remplacement de Monsieur Patrice Bougon.

TREIZIEME DECISION - POUVOIRS A DONNER

Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs à la Présidente du Directoire, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Directoire
Marie DUCASTEL

